

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

N° 42/43

24<sup>e</sup> année • mercredi 20 octobre 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



## NON-RESPECT DES DROITS DES SALARIÉS

OLIVIER VOGELSANG

Procédure de consultation alibi, absence de plan social, dignité bafouée: soutenues par Unia, seize personnes congédiées par Gainerie Moderne ont déposé une requête aux Prud'hommes pour licenciement abusif. Et interpellé le Canton de Fribourg en raison de son inaction. Des caramels pour symboliser sa mollesse... **PAGE 9**

### POINT DE MIRE

## Le prix meurtrier des brevets

Sonya Mermoud

Ségrégation vaccinale mortifère. Depuis le 2 octobre 2020, 10 000 personnes en moyenne sont décédées, chaque jour, du coronavirus dans le monde. Un chiffre qui aurait pu être limité si les demandes de levée des brevets sur les vaccins déposées à cette date par l'Inde et l'Afrique du Sud avaient abouti. Des requêtes vitales, auxquelles se sont associés nombre d'autres Etats, d'ONG, d'organisations de travailleurs, d'associations citoyennes, de partis politiques, de personnalités, de Prix Nobel, etc. En vain. Ni des poids lourds comme l'OMS promouvant cette solution, ni l'appui de puissants comme le gouvernement Biden ne sont parvenus à lézarder le mur d'égoïsme de la Big Pharma protégeant ses juteux business, avec la bénédiction de l'Union européenne et de la Suisse. La semaine dernière, alors que le Conseil des Accords sur les droits de propriété intellectuelle (ADPIC) de l'OMC se réunissait à

Genève remettant la question sur la table, une nouvelle offensive en faveur d'une plus grande solidarité a été menée. Des manifestants d'horizons divers se sont mobilisés pour défendre le droit fondamental à la santé pour tous. Un droit que la pandémie, qui par définition ne connaît pas de frontières, devrait - dans un scénario privilégiant, à défaut de l'entraide, le bon sens - aller de soi. Comment, en effet, envisager une sortie de crise sans offrir à l'ensemble de la population mondiale un accès au bouclier protecteur de la piqûre. Quelle efficacité offre un vaccin si des milliards de personnes en sont privées?

Aux morts évitables s'ajoutent les menaces pesant sur la reprise économique. Profitant de la rencontre du Conseil des ADPIC, au demeurant stérile, la Fédération internationale des ouvriers des transports a adressé une lettre ouverte aux instances gouvernementales helvétiques, britanniques, allemandes et de l'UE. Elles qui refusent activement une dérogation temporaire aux règlements de la propriété intellectuelle. Plus de 370 syndicats - représentant 12 millions de travailleurs de 118 pays - n'ont pas mâché leurs mots, dénonçant notamment l'opposition «criminelle» de la Suisse à la suspension provisoire des brevets. Ces brevets qui entravent une production plus rapide des vaccins comme l'accès aux technologies alors qu'on approche des 5 millions de morts à l'échelle planétaire. Pas de quoi ébranler les autorités suisses arguant qu'un système d'exemption dissuaderait les

géants de la chimie d'investir rapidement dans la recherche et le développement de traitements et de médicaments innovants. Une posture qui laisse pour le moins songeur sachant l'importance de la manne publique injectée dans la réalisation en des temps records des vaccins. Mais l'appétit de groupes pharmaceutiques, servis par leurs influents relais dans les sphères dirigeantes, semble insatiable. Quand bien même leurs retours sur investissement se chiffrent d'ores et déjà en milliards. Tout comme le prix de l'inégalité vaccinale qui non seulement allonge de manière abjecte la liste des décès mais compromet aussi la relance et les activités. Le maintien de cette situation coûtera, ces prochaines années, selon les estimations du FMI, 5300 milliards de dollars à l'économie mondiale.

Sans changement de paradigme, la fracture vaccinale continuera à se creuser, le risque de voir émerger de nouveaux variants plus contagieux et résistants, à planer sur un monde déjà largement fragilisé. Avec, pour conséquence, de prolonger la crise et son prix humain. D'accroître la souffrance et la précarité, le système de redistribution Covax s'avérant largement insuffisant. Aujourd'hui, moins de 3% des populations des pays à bas revenus ont bénéficié d'une injection. Plusieurs Etats riches - qui se sont rués sur les stocks disponibles - battent pour leur part déjà le rappel pour une troisième piqûre. Non sans une dose de cynisme... ■

### PROFIL



Véronique Gollut, artisanne de la transition. **PAGE 2**

### SUISSE

Manifestations pour des hausses de salaires. **PAGE 3**

### ÉCONOMIE

Idées reçues à déconstruire. **PAGE 5**

### CLIMAT

Multiplication des procès. **PAGE 9**

**Sonya Mermoud**

**C'**est une véritable tornade. Une personne hyperactive qui va au bout de ses idées et de ses combats. Sans peur. Sans craindre de questionner le système, de défier la norme. Et tout en respectant le libre arbitre de chacun, avançant, comme elle le précise, sur le chemin du non-jugement. Véronique Gollut, 38 ans, vit comme elle pense. Et ses réflexions l'ont notamment amenée à opter pour la décroissance. A se contenter d'un revenu modeste. Enseignante à Lausanne les arts visuels, l'allemand et les langues étrangères à des élèves de 10 à 16 ans, la jeune femme travaille à mi-temps par choix. Car même si elle adore son métier et croit au changement par l'éducation – celle qui conduit les élèves à penser par eux-mêmes – la Valaisanne d'origine n'entend pas y consacrer toute son énergie. Nombre d'autres engagements remplissent les journées de cette sympathique maman d'un petit Lucien de 5 ans dont elle partage la garde avec son ex-compagnon. Son implication pour la justice sociale et la question environnementale par exemple. Membre entre autres d'Extinction Rebellion, la militante – qui, pour l'anecdote, a grandi à Collombey-Muraz près de la raffinerie Tamoil – ancre les paroles dans des actes.

**VOYAGES ENTRE PARENTHÈSES**

Depuis six ans, Véronique Gollut a mis une croix sur les transports en avion. Elle aime pourtant les voyages, elle qui a notamment roulé plusieurs fois sa bosse en Iran et aiguisé son intérêt pour d'autres cultures à la découverte du Pakistan et de l'Afghanistan. Une dernière destination sélectionnée avec une certaine dose d'inconscience plutôt que de courage, rectifiera-t-elle face à l'étonnement suscité. La baroudeuse d'alors note toutefois qu'en tant que femme blanche, occidentale, elle n'a pas été limitée dans ses interactions avec la population. «Ce n'était clairement pas toujours facile, mais ces pays m'ont appris des sagesses. Je ne faisais pas du tourisme», affirme la trentenaire, estimant néanmoins que le bonheur ne se trouve pas ailleurs. «Le bonheur, c'est se montrer intègre avec ses valeurs. Les miennes portent sur l'intelligence du cœur, la justice, l'esprit critique, la nécessité de penser ses mots et ses gestes, la sincérité et le respect de la liberté d'autrui.» Une liste que Véronique Gollut complète encore par la contemplation, la gratitude et la possibilité d'appuyer sur le bouton stop au besoin... «Je suis heureuse», lance, sans l'ombre d'un doute, celle qui attribue aussi sa félicité aux personnes qu'elle côtoie, le collectif jouant une importance primordiale dans son existence.

**CERCLE VERTUEUX**

Plusieurs expériences de vie communautaires ont en effet convaincu la jeune femme de la richesse de cette

approche qu'elle continue à privilégier. «Ce qui me plaît? La solidarité, la complémentarité qui relie les gens. On réalise des activités communes. On se soutient. On apprend à lâcher prise. On participe à un cercle vertueux particulièrement inspirant. Nous sommes tous coresponsables du bien vivre ensemble», s'enthousiasme Véronique Gollut, notant encore les bénéfices pour les enfants grandissant aux côtés d'autres gosses et de «mères universelles». Soucieuse d'accompagner les changements de société qui se profilent, la libre penseuse, qui se définit aussi comme une artisane de la transition, réflé-

chit encore à d'autres styles d'habitation. Avec une coopérative impliquée dans ces questions, elle a remporté un concours de l'Unil pour la création d'un «hameau d'habitat léger», soit la mise en place de *tiny houses*, cabanes, yourtes, etc., avec de l'agriculture de proximité et des infrastructures partagées. «Nous sommes actuellement à la recherche d'un terrain. Nous avons contacté les communes et tracté dans nombre de fermes. Nous proposons de prêter nos mains, notre tête et notre cœur. Pas simple de trouver des agriculteurs qui, sous l'eau et sans tuba, esclaves du système, se dé-

subventions et de tâches administratives alors qu'ils ont une mission nourricière et doivent prendre soin de la Terre», indique Véronique Gollut qui, après avoir vécu quinze ans à Zurich, s'est installée dans le canton de Vaud, rentrant avec... 300 litres de terre, sa banque de semis. A côté de ces nombreuses activités, l'enseignante effectue encore un certificat (CAS) d'éducation à l'environnement par la nature. De quoi compléter le cursus de cette titulaire d'un bachelors de scénographie, diplômée de la HEP, et avant du Centre professionnel de Vevey, section déco et arts appliqués.



«Mon mot d'ordre est la radicalité, celle qui est courageuse, car animée par le cœur», note Véronique Gollut qui recharge ses piles dans la nature.

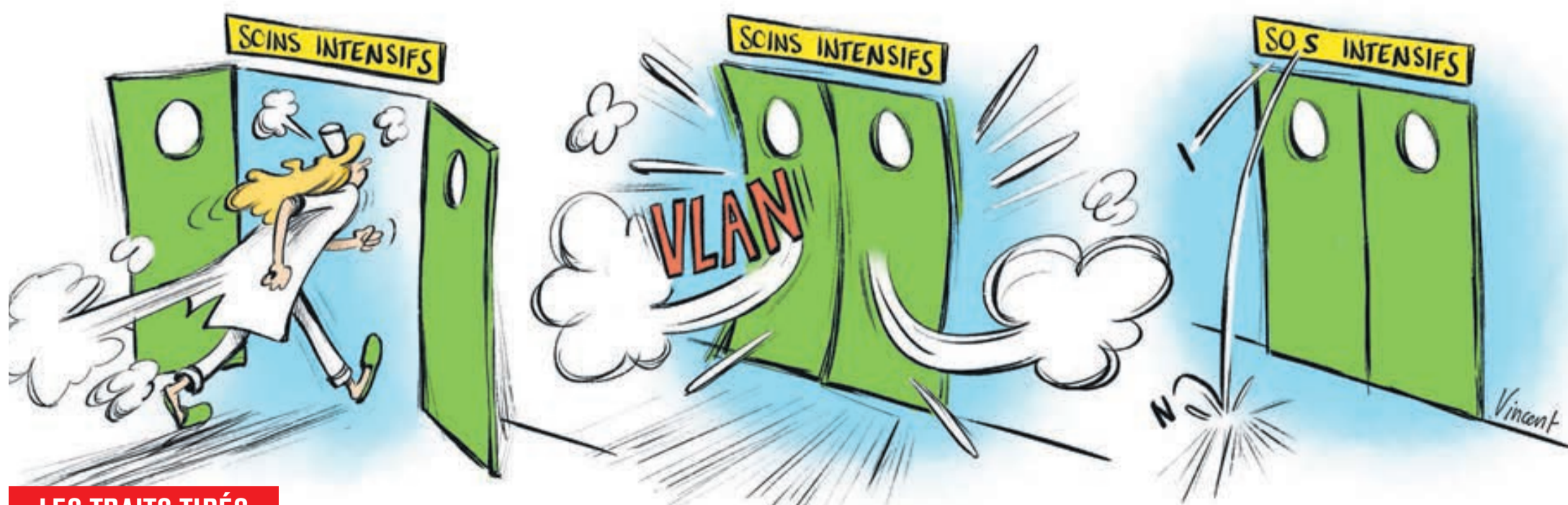
## «NOTRE VULNÉRABILITÉ NOUS REND VIVANTS»

Enseignante à mi-temps, libre penseuse et artisane de la transition, Véronique Gollut milite sur plusieurs fronts. La révolte pour moteur de la durabilité

**DES MOMENTS MAGIQUES**

Radicale dans ses choix, armée de son bon sens, d'un esprit critique aiguisé et de sa créativité, Véronique Gollut s'est tracé une voie sur mesure. Un chemin qui compte peu de distractions pour cette adepte du chamanisme qui se réjouit dès lors de disposer du temps pour le dialogue, l'écoute, le partage et l'action. Hyper-fâchée par un système social «qui va droit dans le mur» – la militante croit à la théorie de l'effondrement – elle n'en cultive pas moins un certain optimisme et puise sa force dans sa révolte. Une rébellion constructive aussi bouclier à une sensibilité à fleur de peau. «Je peux pleurer plusieurs fois par semaine, mes émotions sont mes guides intérieurs... Mais pas question de me morfondre. La crise a un côté génial qui nous oblige à sortir de notre égocentrisme. Il faut saisir cette opportunité plutôt que de se laisser écraser, accepter la mort, tout comme notre vulnérabilité qui nous rend vivants.» Pour se ressourcer, Véronique Gollut s'offre des immersions dans la nature, seule, en mode survie. «J'aime alors ressentir cette fragilité, sans coquille autour de moi. Etre bien avec rien. Sortir de la temporalité. Se vider pour se remplir de l'essentiel. Des moments magiques qui nous rappellent notre petitesse dans le vaste cosmos auquel nous appartenons...» ■

LE PERSONNEL INFIRMIER RÉCLAME DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL


**LES TRAITS TIRÉS**

Vincent

# «TOUS ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS»

Le 30 octobre, cinq manifestations interprofessionnelles mobiliseront les salariés en faveur d'une hausse des rémunérations. Le point avec Véronique Polito, vice-présidente d'Unia

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Genève, Zurich, Berne, Olten et Bellinzona\* seront, samedi 30 octobre, le théâtre de manifestations qui réuniront les salariés de différents secteurs professionnels. Les travailleurs et les travailleuses de la construction, de l'artisanat, de l'industrie, de la vente, de la logistique et de la santé – cette dernière catégorie se concentrera dans la capitale helvétique – descendront dans la rue pour faire valoir leurs revendications. Des demandes qui portent sur une augmentation générale des salaires et davantage de respect et de solidarité.

## QUESTIONS RÉPONSES

### Comment justifiez-vous les requêtes des salariés?

La crise sanitaire – et elle n'est pas terminée – s'est traduite, en particulier dans les métiers essentiels, par une charge de travail accrue. Constamment au front, le personnel, aussi fatigué physiquement que mentalement, souhaite voir ses efforts récompensés. Il a besoin de reconnaissance. On le ressent particulièrement dans le secteur de la vente où d'importants sacrifices ont été consentis, de même que dans la logistique qui a tourné à plein régime. Dans les domaines de la construction et de l'artisanat, la pandémie n'a entraîné quasi aucun ralentissement. Les carnets de commandes sont remplis, la pression sur les délais est forte. Augmenter les rémunérations constitue une requête légitime, alors que la reprise économique bat son plein et que la croissance du PIB est évaluée cette année à plus de 3%. Les employés doivent pouvoir en bénéficier



Les syndicats demandent une hausse de 2% des salaires ou 100 francs de plus par mois.

car d'autant plus que l'inflation menace de faire baisser les salaires réels. En outre, les augmentations antérieures des primes maladie ont grevé les budgets. L'heure est à une juste redistribution. C'est pourquoi, avec les syndicats de l'USS nous avons revendiqué 2% de hausse ou 100 francs de plus par mois. Les salaires minimums ne devraient pas être inférieurs à 4000 francs fois 13.

### Vous demandez aussi plus de respect et de solidarité. C'est-à-dire, concrètement?

Il s'agit d'améliorer les conditions d'emploi notamment en termes de planification des horaires, de renforcement des effectifs, de limitation des heures supplémentaires et de travail sur appel. Ces éléments sont particulièrement importants dans le do-

main des soins marqué par une pénurie récurrente de personnel et des professionnels de la santé qui sont nombreux à quitter définitivement la branche, épuisés par de longs mois de crise et l'absence de perspectives d'amélioration à court et moyen termes. La manifestation de Berne est orchestrée par différents syndicats de la branche réunis au sein d'une large alliance.

Dans la vente, les questions de planification et de surcharge sont aussi d'actualité, sans compter les demandes incessantes d'élargissement des horaires d'ouverture des commerces que nous combattons systématiquement.

### Alors que la pandémie n'est pas terminée et que plusieurs secteurs ont souffert et souffrent encore de la



Appel à la mobilisation à Genève. Les manifestations interprofessionnelles auront aussi lieu à Zurich, Berne (pour le secteur de la santé) Olten et Bellinzona.

### crise, les attentes ne sont-elles pas exagérées?

Nous avons de la compréhension pour certaines branches frappées de plein fouet par la crise sanitaire, comme l'hôtellerie-restauration qui souffre du ralentissement du tourisme international et du tourisme d'affaires. Les villes ont été particulièrement touchées. Reste que, dans cette branche aussi, on constate le même phénomène que partout ailleurs, à savoir une pénurie importante de personnel qualifié. Cette situation devrait conduire les employeurs à revaloriser les salaires au lieu de refuser le dialogue avec les syndicats.

### Organiser des manifestations interprofessionnelles ne risque pas de brouiller les messages?

Non, la question du pouvoir d'achat

et des salaires concerne tout le monde. Ce n'est qu'ensemble, toutes et tous unis, que nous pouvons faire entendre la voix de ceux qui s'engagent pour une économie plus juste et qui profite au plus grand nombre. Rappelons aussi que, l'an prochain, la Convention nationale du secteur de la construction arrivant à échéance devra être renouvelée – d'ores et déjà, les travailleurs concernés se mobilisent pour une hausse des rémunérations. Quant au choix de manifester de manière décentralisée dans plusieurs villes, il a été dicté par la pandémie et les incertitudes qui lui sont liées. ■

\* Plus d'infos sur: [solidarite.unia.ch/manifestations](http://solidarite.unia.ch/manifestations)

## Cent francs de plus et l'égalité salariale

La conférence de la branche des machines d'Unia a fixé ses revendications salariales pour 2022

Textes Jérôme Béguin

Cent francs de salaire en plus pour tous et toutes et la mise en œuvre de l'égalité: réunie le 11 octobre, la conférence de branche MEM (pour industrie des machines, des équipements électriques et des métaux) d'Unia a fixé ses revendications salariales pour 2022.

«Ces dernières années, les hausses de salaires dans l'industrie MEM ont été plutôt maigres, il y a un réel besoin de rattrapage. L'heure est aussi venue de récompenser les travailleurs pour les efforts consentis durant la crise Covid. On pense notamment aux salariés

qui, employés à la production, n'ont pu travailler à domicile et ont pris des risques pour leur santé; ou à ceux placés au chômage partiel qui ont subi des baisses de revenu. Des augmentations salariales sont possibles, car tous les indicateurs prouvent que l'industrie MEM se porte bien, les entreprises ont beaucoup de commandes pour les prochains mois. La production est même repartie tellement fort que l'on risque la pénurie de personnel qualifié», explique Matteo Pronzini, responsable suppléant de la branche MEM d'Unia. L'industrie des machines a surmonté la crise, confirme l'économiste du syndicat, Noémie Zurlinden, dans

une analyse rédigée à l'intention de la conférence de branche. Les enquêtes conjoncturelles de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montrent en effet que toutes les sous-branches MEM ont atteint, en juin dernier au plus tard, le chiffre d'affaires d'avant la pandémie. Et les commandes progressent plus vite que les capacités de production, comme l'indique une enquête de la fédération patronale Swissmem auprès de ses membres. Il est donc à prévoir un accroissement de la production et des chiffres d'affaires dans une branche qui a pesé pour 29% des recettes d'exportation de marchandises suisses en 2020. Il faudra toutefois pouvoir disposer d'une main-d'œuvre qualifiée.

### MANQUE DE PERSONNEL

Dans l'industrie métallurgique et la construction mécanique, une entreprise sur cinq déplore déjà de manquer de personnel, selon le centre de recherches KOF de l'EPFZ. En période de pénurie de main-d'œuvre, il est évidemment dans l'intérêt des entreprises de revaloriser les salaires. Surtout que, d'après les résultats comptables des sociétés compilés par l'OFS, dans l'industrie les frais de personnel ne représentent qu'une faible part des charges totales, de 16% pour les équipements électriques à 35% pour les produits métalliques. Une augmentation salariale de 1% n'entraîne alors qu'une progression des coûts de 0,16% et 0,35% respectivement dans ces sous-branches. La revendication d'une augmentation d'au moins 100 francs par mois pour les salaires bas et moyens est donc plei-

nement justifiée pour la branche MEM d'Unia. Une revalorisation d'ailleurs nécessaire pour maintenir le pouvoir d'achat des salariés puisqu'un renchérissement de 0,5% est prévu en 2021. Notons que, pour les salaires minimums, la Convention collective de travail (CCT) de l'industrie MEM prévoit une indexation automatiquement sur l'indice des prix à la consommation. Et que, dans l'Arc jurassien, ces minimas sont, en outre, augmentés chaque année de 30 francs.

### L'ÉGALITÉ SALARIALE DANS LES FAITS

L'autre grande revendication adoptée par la conférence professionnelle est la mise en œuvre de l'égalité salariale dans une branche où les femmes gagnent nettement moins que les hommes, comme l'a montré l'enquête sur les salaires menée par l'OFS en 2018. En application de la nouvelle Loi sur l'égalité, les entreprises de plus de cent personnes avaient jusqu'au 30 juin dernier pour procéder à l'analyse de l'égalité des salaires et détecter d'éventuelles discriminations. Une fois

cette enquête salariale menée à bien, les entreprises ont encore un an pour la faire réviser par un organe externe et communiquer les résultats à leur personnel. «Dans les entreprises où l'analyse n'a pas été réalisée avec les partenaires sociaux, les commissions du personnel doivent faire usage de leurs droits de participation et s'informer sur l'état et les résultats. Elles doivent veiller à ce que le personnel soit informé rapidement et s'engager en faveur de mesures compensatoires efficaces», insiste Matteo Pronzini.

La conférence de branche a encore discuté du renouvellement de la CCT qui prendra fin à mi-2023. «Nous avons fixé l'agenda pour les prochains mois, indique le responsable de branche. Plusieurs options stratégiques sont sur la table. Le comité de branche va les étudier et, au printemps prochain, la conférence prendra une décision sur la variante à adopter et la suite de la procédure. D'ici là, le comité va mener une analyse approfondie et travailler le cahier de revendications.» ■

### COURS À LAUSANNE CE VENDREDI 22 OCTOBRE

Dans l'industrie MEM, les négociations salariales incombent aux représentations du personnel, il est donc essentiel qu'elles les entament bien préparées, c'est pourquoi Unia organise chaque année des séminaires régionaux. Le prochain se tiendra à Lausanne ce 22 octobre. Au menu, la situation économique, les bases de la conduite des négociations, les arguments pour les négociations salariales et la Loi sur l'égalité. «J'invite les représentants du personnel à y participer et à faire passer le mot à leurs collègues», nous dit Matteo Pronzini. ■

Vendredi 22 octobre de 8h45 à 14h30 à l'Hôtel Aquatis, certificat Covid obligatoire, infos et inscription auprès de: [mem@unia.ch](mailto:mem@unia.ch)



Unia estime que des augmentations salariales sont possibles, l'industrie MEM se portant bien et les entreprises comptant de nombreuses commandes pour les prochains mois.



## Journée supplémentaire du quatrième congrès ordinaire du syndicat Unia

Après la tenue virtuelle des deux jours de congrès les 4 et 5 juin 2021, le congrès Unia sera clôturé par une journée supplémentaire en présentiel. Sur décision du comité central Unia, cette journée supplémentaire se déroulera à Bienne.

### 26 février 2022

Les sujets restant à traiter sont les suivants :

- Textes d'orientation sur des sujets politico-syndicaux :
  - Des droits des salarié-e-s forts : les mêmes pour toutes et tous !
  - Pour plus de temps, plus d'argent et du respect !
  - Reconversion écosociale !
  - Pour une sortie de crise solidaire
- Lancement d'un projet d'initiative
- Propositions générales et propositions relatives aux statuts et aux règlements
- Résolutions émanant des unités organisationnelles

Le congrès sera ensuite clôturé par une note festive.

Les délégué-e-s ont déjà reçu la documentation avec l'envoi pour les deux journées de congrès virtuelles des 4 et 5 juin 2021. Compte tenu des prescriptions officielles, nous prévoyons que le certificat Covid sera obligatoire et tenons à rappeler la recommandation de se faire vacciner émise par Unia dans ce contexte.

Sont conviés au congrès les délégué-e-s déjà élus des régions, des secteurs et des groupes d'intérêts ainsi que les membres du comité central et du comité directeur.

## cgas Interessé-e à devenir juge prud'hommes?

Salaires non conformes, heures supplémentaires impayées, licenciement abusif, harcèlement moral... ne constituent qu'un bref panel des litiges liés au contrat de travail de droit privé, amenés à être portés par-devant la juridiction des prud'hommes.

Historiquement la Juridiction des Prud'hommes est composée de magistrats de milice. Elle est définie par la particularité d'être composée paritairement d'employeurs et de salarié-e-s. Cette spécificité garantit aux justiciables un jugement par ses "pairs", dans le respect des fondements et valeurs d'une justice sociale.

A cette fin, les syndicats recherchent pour la législature 2024-2029 des candidat-e-s à la fonction de Juge prud'hommes salarié-e-s correspondant au profil suivant :

- Une année d'expérience professionnelle dans le canton pour les citoyens suisses ou huit années, dont la dernière année dans le canton, pour les candidat-e-s de nationalité étrangère ;
- Expérience professionnelle prépondérante dans un secteur professionnel et/ou connaissances pointues afférentes dans un domaine d'activité ;
- Intérêt marqué pour le droit du travail (une formation en droit du travail, adaptée aux besoins spécifiques du/de la Juge Prud'hommes élu-e, est proposée) ;
- Bonne capacité d'analyse ;
- Esprit de synthèse ;
- Très bonne maîtrise du français ;
- Sens de la justice ;
- Sens de l'écoute et bon sens, dans la mesure où les litiges demandent également une forte compréhension de leurs implications humaines, sociales et économiques ;
- Flexibilité et disponibilité, les audiences étant tenues le soir.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Afin de répondre à vos questions et prendre en considération votre candidature, les syndicats de la Communauté genevoise d'action syndicale organisent en présence de juges prud'hommes actuellement en fonction deux

### Soirées d'information à destination des candidat-e-s à la fonction de juge prud'hommes

Mercredi 17 novembre 2021  
19h00-20h30

Université ouvrière de Genève  
Amphithéâtre Berenstein  
(Place des Grottes 3)

OU

Jeudi 25 novembre 2021  
19h00-20h30

Unia  
Salle Daniel Marco  
(Chemin Surinam 5)

La participation aux soirées est ouverte aux membres des syndicats comme aux non-membres.  
Inscription d'ici au 15 novembre à l'adresse suivante: [info@cgas.ch](mailto:info@cgas.ch)  
pass sanitaire ou port du masque obligatoire lors de ces soirées

## Besoin de faire le point et de définir vos objectifs ?



### Le bilan de compétences peut vous aider!

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole).

Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement.

Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Inscription prolongée jusqu'au 31 octobre 2021.

Début du cours: mardi 2 novembre 2021

Informations et inscription:  
[transjurane@unia.ch](mailto:transjurane@unia.ch), T 0848 421 600  
EFFE, Mme Strasser, T 032 322 66 02

Attention: nombre de places limité



UNIA

## WWW.EVENEMENT.CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL Place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne · Tél. 021 321 14 60 · Fax 021 321 14 64  
[redaction@evenement.ch](mailto:redaction@evenement.ch) · [www.evenement.ch](http://www.evenement.ch) ÉDITEUR L'Événement syndical Syndicat Unia PRÉSIDENT Yves Defferrard RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot JOURNALISTES Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin COLLABORATEURS RÉGULIERS Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald PHOTOGRAPHES Thierry Porchet, Olivier Vogelsang ABONNEMENTS 39 éditions par an. Abonnement annuel Fr. 60.- Abonnement de soutien Fr. 100.- [forum@evenement.ch](mailto:forum@evenement.ch) Publicité [pub@evenement.ch](mailto:pub@evenement.ch) CONCEPTION & MISE EN PAGES Atoll "îlots graphiques" Catherine Gavin IMPRESSION Pressor SA, Delémont- Tirage contrôlé 55111 exemplaires.

### AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS!

En raison des vacances scolaires, L'Événement syndical ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 3 novembre. ■

La rédaction

## À notre tour maintenant!



Nous voulons que les salarié-e-s des branches essentielles, de la construction, de l'artisanat et de l'industrie reçoivent la reconnaissance qu'ils méritent pour leurs efforts durant la pandémie.

Le 30 octobre, tou-te-s aux manifs à Genève, Berne, Olten, Zurich et Bellinzone!

Pour de meilleurs salaires, plus de respect et de solidarité.



Plus d'infos:  
[solidarite.unia.ch](http://solidarite.unia.ch)

UNIA

# NON, SALAIRE MINIMUM ET IMMIGRATION NE FONT PAS AUGMENTER LE CHÔMAGE!

David Card est l'un des lauréats du Prix Nobel d'économie 2021, récompensé pour ses travaux en rupture avec les théories économiques classiques. Samuel Bendahan aide à y voir plus clair

Textes Manon Todesco

Le 11 octobre, le Canadien David Card et le duo formé par l'Israëlo-Américain Joshua Angrist et l'Américano-Néerlandais Guido W. Imbens ont reçu le 53<sup>e</sup> Prix Nobel d'économie pour leurs travaux dans le domaine de l'économie expérimentale. «Leur approche s'est étendue à d'autres domaines et a révolutionné la recherche empirique», a souligné le jury. David Card s'est penché sur l'économie du travail. En menant des «expériences naturelles» au début des années 1990, il a analysé les effets du salaire minimum, de l'immigration et de l'éducation sur le marché du travail. Et il faut dire que ses conclusions vont à l'encontre des idées reçues et des théories économiques empiriques communément admises.

## DEUX ÉTUDES MENÉES AUX ÉTATS-UNIS

D'abord, David Card, aux côtés de son confrère Alan Krueger décédé en 2019, montre qu'une revalorisation du salaire minimum ne détruit pas l'emploi,

à la suite d'une étude comparative menée dans 410 fast-foods du New Jersey et de l'Etat voisin de Pennsylvanie. Alors que le salaire minimum avait augmenté dans le premier et stagné dans le second, aucun effet négatif n'a eu lieu sur l'emploi dans le New Jersey. Au contraire, les travailleurs ont vu leur pouvoir d'achat croître et, le salaire minimum étant plus avantageux, il a incité des chômeurs à réintégrer le marché de l'emploi.

Dans une autre étude intitulée «L'exode de Mariel», les deux économistes de l'Université de Princeton vont montrer que l'immigration, même importante, ne provoque pas forcément une hausse du chômage ou une baisse des revenus. Elle se penche sur la ville de Miami, qui reçoit en 1980 des dizaines de milliers de Cubains exilés politiques, et quatre autres grandes villes américaines, non touchées par cette immigration. Là aussi, les résultats sont sans appel: cet afflux d'immigrés n'a provoqué ni augmentation du chômage ni baisse des salaires à Miami à moyen et long termes. Le nombre de



Unia a toujours défendu l'idée d'un salaire minimum. Le syndicat a notamment mené campagne en sa faveur à Genève qui l'a adopté en votation, le 27 septembre 2020, à plus de 58%.

travailleurs a augmenté, oui, mais les consommateurs aussi, et la demande avec. Ces conclusions vont, à l'époque et encore aujourd'hui, à l'encontre des

théories classiques qui veulent que la conséquence logique de l'augmentation du coût du travail soit la destruction d'emplois et la hausse du chô-

mage, tout comme le pensaient 90% des économistes américains en 1978 et encore 46% en 2000. ■

## IDÉES REÇUES À DÉCONSTRUIRE

QUESTIONS  
RÉPONSES

Trois questions à Samuel Bendahan, docteur en sciences économiques, conseiller national et vice-président du Parti socialiste

### Que vous inspire ce Prix Nobel 2021 d'économie?

C'est très positif, et mérité. Ces études, fondées sur des expériences naturelles, sont d'autant plus valides qu'elles reposent sur de vrais cas et de vraies personnes. En somme, un travail de terrain cohérent qui a beaucoup plus de force que des idéologies véhiculées par des théoriciens qui ne se basent sur rien. Le Prix Nobel d'économie récompense la qualité d'un travail. On peut se demander pourquoi mettre à l'honneur des travaux qui ont 30 ou 40 ans: de fait, on met du temps à reconnaître l'impact d'une étude et le jury doit avoir un certain recul.

### En temps de crise sanitaire, économique et aussi migratoire, est-ce que ce genre de prix peut être influent en matière de politique économique et sociale?

Je me suis moi-même déjà appuyé sur ces études, et des dizaines d'autres, pour défendre le salaire minimum. D'ailleurs, il n'existe aucune étude démontrant que le salaire minimum a des retombées négatives. Le fait qu'elles aient reçu le Prix Nobel sera forcément un plus dans notre argumentation, car ces travaux ne font que légitimer nos positions à gauche sur le salaire minimum et l'immigration. Mais soyons honnêtes, cela ne va pas suffire à convaincre. Le problème aujourd'hui, c'est que les forces du progrès

ont moins de pouvoir que ceux qui détiennent l'argent, et qui ont des intérêts différents. Le débat public est dominé depuis des décennies par des idéologies de droite, souvent brutales, qui, à force d'être martelées, sont entrées dans les mœurs. C'est là tout notre combat: informer la population, vulgariser l'information et être sur le terrain.

### Ce désaveu des théories économiques dites classiques, est-ce l'avènement d'une nouvelle ère?

Dans le monde scientifique de l'économie, nous sommes déjà entrés dans cette nouvelle ère, notamment à travers la méthodologie utilisée par les chercheurs. En outre, on peut noter une certaine ouverture, ces vingt dernières années, du Prix Nobel d'économie qui a récompensé par exemple l'économie du développement, mais aussi d'autres thèmes chers à la gauche. Attention, le jury n'a pas vocation à se positionner politiquement, et d'ailleurs, l'économie n'est ni une science de droite ni une science de gauche, mais doit être fondée sur une méthode scientifique validée par des spécialistes. Finalement, le graal en économie, c'est la quête du bien commun.

Dans le débat public par contre, nous avons encore du pain sur la planche et des idées reçues à déconstruire. ■

## UNE THÉORIE «CHIMÉRIQUE» QUI A FAIT DES DÉGÂTS

La Confédération syndicale internationale (CSI), qui représente 200 millions de membres à travers le monde, se réjouit de cette consécration, faisant voler en éclats un «mythe» monté de toutes pièces par des «économistes conservateurs», qui ne repose sur «aucun fait avéré».

«Ces lauréats du Prix Nobel ont mis en pièces la théorie non prouvée, et pourtant influente, qui affirme que la garantie d'un salaire minimum décent pour les travailleurs va de pair avec des pertes d'emplois, s'est exprimée Sharan Burrow, la secrétaire générale de la CSI, dans un communiqué de presse. Les personnes qui propagent depuis des décennies cette théorie chimérique, et les gouvernements et les institutions qui l'imposent sans preuve valable, ou malgré la preuve du contraire, sont responsables de la situation des millions de personnes qui vivent dans la pauvreté.» Selon elle, à un moment où le monde a besoin de recherches scientifiques fondées sur des données probantes pour lutter contre une pandémie mondiale, l'économie a également besoin de s'appuyer sur une analyse factuelle plutôt que de s'en remettre à des «supputations idéologiques mal informées sous l'apparence de conseils politiques légitimes».

«Il est indispensable de garantir des salaires minimums vitaux, par le biais de processus statutaires ou de la négociation collective, pour mettre fin à la pauvreté, inverser la tendance à la baisse qu'affiche depuis longtemps la part des revenus du travail, accroître la demande et renforcer la base d'une reprise qui repose sur l'emploi, le travail décent et la résilience, dans un monde de plus en plus inégalitaire.» ■

## POING LEVÉ

### NON, C'EST TOUJOURS NON!

Par Manon Todesco

**La bataille ne date pas d'hier.** Depuis des années, une coalition rassemblant associations, syndicats et partis de gauche s'oppose à la construction du centre de renvoi du Grand-Saconnex à Genève. Malgré des manifestations, des discussions et, même, une motion votée en mars 2019 par le Parlement demandant au Conseil d'Etat de renoncer à ce projet, il suit son cours comme si de rien n'était. Début octobre, c'est une pétition munie de 4400 signatures qui a été adressée aux autorités pour exiger l'interruption immédiate de la construction dudit centre. En dépit de tout cela, le chantier bat son plein et devrait être terminé en 2022. Entre l'autoroute et le tarmac de l'aéroport de Cointrin – un endroit calme et paisible, donc – ce centre fédéral sera accompagné d'un bâtiment cantonal dans lequel se trouveront de multiples unités de police et des places de détention administrative...

**Une «véritable usine à renvois» inutile,** inhumaine, xénophobe et raciste. Voilà ce que ce centre fédéral inspire à la coalition. Alors que les autorités saluent la présence sur la même parcelle de tous les acteurs du renvoi pour une meilleure interaction, les opposants y voient juste le caractère répressif de ce lieu. On ne parle même pas des nuisances sonores et de la pollution de l'air dans cet endroit où les habitations sont formellement interdites. On se doutait que les demandeurs d'asile étaient peu considérés par l'Etat, mais à ce point-là, c'en est choquant. Ces personnes qui, rappelons-le, ne sont pas venues par plaisir toquer à notre porte, mais fuient la guerre et/ou la misère. Qui se voient parquées comme des criminels dans ces centres où elles sont soumises à des horaires stricts, à l'interdiction de recevoir et aux sanctions à la moindre infraction. Ces conditions de semi-détention et parfois même de maltraitance, car des abus et des violences ont bel et bien été commis en Suisse, poussent toujours plus les migrants à fuir les centres et à plonger dans la clandestinité.

**Le problème va au-delà de nos frontières.** Il concerne particulièrement l'Europe depuis 2015 et la «crise migratoire» liée au conflit en Syrie. Partout, les gouvernements ont du mal à mettre en place des vraies politiques d'accueil des réfugiés. On bafoue le droit d'asile, préférant répondre par des discours sécuritaires et des interventions militaires. Montrer qu'on est capables de durcir le ton. En Turquie, un mur de plusieurs mètres de haut a été construit pour empêcher l'entrée des Afghans. En Bulgarie, des soldats sont dépêchés aux frontières. En Pologne, trente ans après la fin de la guerre froide, on annonce l'érection d'une solide clôture prochainement. Et en Angleterre, le gouvernement se vante de lutter contre la «menace clandestine» après avoir intercepté 1115 migrants dans la Manche sur un week-end. Les murs continueront d'être contournés et les mers traversées, mais à quel prix? ■



La vie est plus belle  
sans accident.

[suva.ch/regles](https://suva.ch/regles)

Les règles vitales sont faites pour ça.

Respectez vos règles vitales et dites STOP  
en cas de danger!

# POUR UNE LEVÉE IMMÉDIATE DES BREVETS SUR LES VACCINS ANTI-COVID!

Le 13 octobre, une septantaine de personnes ont manifesté à Genève pour dire stop à la prise en otage des populations les plus pauvres par les géants pharmaceutiques

Manon Todesco

Depuis le 2 octobre 2020, jour où l'Afrique du Sud et l'Inde ont demandé la levée des brevets à l'OMC, sans succès, il y a en moyenne 10 119 personnes qui meurent chaque jour du coronavirus dans le monde. Seulement 2% de la population des pays pauvres est vaccinée, alors qu'on est capable de dire aujourd'hui que les vaccins sont efficaces à 98% contre une forme mortelle du virus. Enfin, les entreprises pharmaceutiques qui commercialisent les vaccins anti-Covid ont amassé 50 milliards de dollars de revenus en 2021 et prévoient d'en gagner 130 milliards pour 2021 et 2022.

«Face à l'urgence sanitaire, nous demandons la levée pure et simple des brevets sur les vaccins anti-Covid ainsi que le transfert de technologies et la réquisition des entreprises de fabrication afin de développer massivement l'accès aux vaccins pour tous, partout dans le monde», exige le D<sup>r</sup> Frank Prouhet, médecin français et animateur du Collectif Brevets sur les vaccins anti-Covid stop, réquisition!, qui regroupe 43 organisations européennes, venu manifester à Genève le 13 octobre aux côtés d'une septantaine de personnes. «La non-levée de ces brevets est synonyme de mortalité aggravée, on ne peut pas continuer comme cela!» L'action, soutenue par les partis de gauche et les syndicats, visait à mettre

un coup de pression alors que se tenait, les 13 et 14 octobre, le conseil des ADPIC (Accords sur les droits de propriété intellectuelle) de l'OMC au bout du lac. «Nous avons sollicité l'OMC pour être reçus et exprimer nos positions, mais on ne nous a même pas répondu», regrette le D<sup>r</sup> Frank Prouhet, venu de Normandie pour l'occasion, qui nous informe également que d'autres mobilisations ont eu lieu en Belgique, en Angleterre, en Autriche, au Danemark et en Afrique du Sud.

## S'ENRICHIR SUR LE DOS DE L'ARGENT PUBLIC

Tous s'indignent face à l'attitude de ces géants de la pharma. «Ces derniers prétendent que la levée des brevets est impossible car, sans argent, il n'y aurait plus de recherche médicale», détaille le médecin. Faux, répond-il, la preuve étant que ce sont les fonds publics qui ont permis de créer ce vaccin. «Pour Moderna, le taux de profit est de 44% sur son vaccin! Les Etats-Unis ont donné 15 milliards de dollars pour la recherche et l'Union européenne 1,5 milliard d'euros. On ne peut pas privatiser les bénéfices alors que les risques et les investissements sont publics!»

Autre argument de Pfizer et consorts, il serait trop compliqué de fabriquer des vaccins. «Là encore, contre le D<sup>r</sup> Frank Prouhet, Moderna, entreprise américaine qui n'avait pas de capacité de production industrielle de vaccins ARN a



Les manifestants ont dénoncé le fait que seuls 2% de la population des pays pauvres sont vaccinés.

passé contrat avec le groupe suisse Lonza pour 261 millions de dollars. En trois mois, l'usine de Viège s'est réorganisée pour produire des vaccins ARN. Elle est aujourd'hui capable de produire 6 millions de doses par semaine et projette d'en sortir 300 millions en 2021!» Les Etats qui ont financé ces recherches pourraient inverser la vapeur, notam-

ment au sein de l'OMC, mais les intérêts et les lobbys sont trop puissants. Les militants ne baissent pas les bras. D'autres «journées de la honte» seront organisées dans les semaines à venir, notamment à l'occasion du G20, pour dénoncer cet «apartheid vaccinal», terme emprunté au secrétaire général de l'OMS lorsque l'Afrique du Sud

avait vécu la rétention des traitements contre le VIH. «La demande des levées de brevets pour les vaccins ou les médicaments est récurrente depuis les années 1990, quand les Etats-Unis ont signé des traités avec l'OMC pour préserver la propriété intellectuelle. Avant cela, on récupérait les molécules.» ■

## Unia veut des mesures concrètes contre la traite d'êtres humains

La Suisse entend renforcer la lutte contre la traite d'êtres humains. L'Office fédéral de la justice a annoncé la semaine dernière élaborer un troisième plan d'action national, qui se concentrera notamment sur la traite à des fins d'exploitation du travail. Les poursuites pénales et l'aide aux victimes seront renforcées, tandis que toutes les instances politiques concernées devraient être davantage impliquées. En saluant cette annonce, Unia a appelé à intégrer les partenaires sociaux à ces efforts. «Chaque acteur, non seulement les syndicats, mais aussi les représentations patronales, doit assumer son rôle pour que les victimes et les témoins de ces crimes

puissent être détectés, accompagnés et protégés de manière efficace et que les employeurs criminels soient fermement sanctionnés», écrit le syndicat dans un communiqué, en formant le vœu que ce nouveau plan d'action ne se limite pas à des «déclarations d'intention, mais prévoie également des mesures concrètes et un calendrier pour leur mise en œuvre».

La traite d'êtres humains est une réalité en Suisse, pas seulement dans les métiers du sexe, puisqu'elle a été aussi constatée dans les secteurs de la restauration, du travail domestique, de la construction ou encore de l'agriculture. Des personnes sont ainsi contraintes de travailler par la menace, la

violence, la tromperie ou par des dettes imposées frauduleusement.

Unia veut agir contre ce fléau en sensibilisant et en formant le personnel et les membres du syndicat, en consolidant les contacts avec les victimes et les témoins, en améliorant la coordination avec les associations et les autorités de poursuites, ainsi qu'en menant des actions sur le plan politique. Le syndicat exige une meilleure protection des victimes et des témoins lors des enquêtes, il demande un renforcement des instruments de procédure pénale et propose de mieux sensibiliser et former les acteurs concernés. ■ JB

## PIQUET DE SOLIDARITÉ AVEC LA CGIL ATTAQUÉE PAR DES EXTRÉMISTES



La section genevoise de l'ANPI, une organisation antifasciste transalpine, organisait vendredi dernier un rassemblement devant le consulat italien du bout du lac en solidarité avec la CGIL. Le siège du plus grand syndicat a en effet été forcé et saccagé le 9 octobre par des dizaines de militants du groupe néofasciste Forza Nuova en marge d'une manifestation à Rome contre le pass sanitaire. L'ANPI a appelé les pouvoirs publics à la fermeté «contre toute tentative de nous ramener aux années les plus horribles de notre histoire». Le rassemblement était soutenu par la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) et des syndicats internationaux. La CGAS a remis au consul une lettre ouverte pour le président du Conseil des ministres italien, Mario Draghi. La fâcheuse syndicale se dit «profondément scandalisée», elle invite le gouvernement de la Botte à «procéder rapidement à l'arrestation et à la condamnation des auteurs de ces crimes», à dissoudre «toutes les organisations d'inspiration fasciste» et à «garantir le libre exercice des droits syndicaux et la protection des organisations des travailleurs, condition indispensable et nécessaire à la lutte contre les inégalités et la précarité qui font le terreau du néofascisme et de toutes les formes de populisme, d'exclusion et de division». ■ JB

## BRÈVES

### STOP AUX RENVOIS DUBLIN!

Les milieux de défense du droit d'asile demandent que les personnes venues d'Afghanistan ne soient pas renvoyées dans d'autres pays comme le prévoit le règlement Dublin afin qu'elles puissent reconstruire leur vie ici. Des dizaines de familles ou de personnes se trouvent actuellement confrontées en Suisse à une menace de renvoi vers la Roumanie, la Pologne, l'Italie, la Grèce ou la Croatie. Dans ce dernier pays, les violences et les expulsions en dehors des frontières de l'Union européenne ont été pourtant identifiées. Ailleurs, le manque de ressources fait que nombre d'immigrés se heurtent à des conditions de vie insupportables. Le règlement Dublin comporte néanmoins une clause dite humanitaire pour les personnes vulnérables. Une large coalition d'associations de soutien aux migrants avait réuni, en 2017, 33 000 signatures. Or, depuis, comme le souligne cette alliance dans son communiqué du 13 octobre: «[...] les vulnérabilités ne sont toujours pas identifiées au travers des procédures accélérées de traitement des demandes d'asile.» Et «le nouveau système d'asile organisé dans les Centres fédéraux ne fait que dégrader la situation, privilégiant la rapidité des procédures et des renvois à l'examen approfondi des situations individuelles». ■ AA

### SOUTIEN AUX AINÉES DU CLIMAT

La semaine dernière, le recours des Aînés pour la protection du climat auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a reçu un soutien de plusieurs institutions nationales et internationales, ainsi que des personnalités, telle Michelle Bachelet, commissaire de l'ONU aux droits humains, des climatologues et des professeurs de droit. Dans le cadre de la procédure, des prises de position en tant que «tiers intervenant» sont possibles. «Ces interventions sont importantes et aident la CEDH à établir un arrêt fondé sur des questions controversées», soulignent les Aînés pour la protection du climat et Greenpeace dans un communiqué commun. Parallèlement, les Aînés ont déposé leur réplique à la suite de la réponse de la Suisse à la CEDH. Leurs avocats ont réfuté les arguments de l'Office fédéral de la justice qui sont «juridiquement critiquables, factuellement incomplets et en partie faux». Et d'expliquer: «Si tous les pays agissaient comme la Suisse, la température de l'atmosphère planétaire augmenterait de façon effroyable de 3°C. Si la Suisse voulait vraiment contribuer effectivement à limiter le réchauffement à moins de 1,5°C, elle ne pourrait pas se contenter de diminuer les émissions de moitié d'ici à 2030. Les analyses montrent que, d'ici à 2030, les émissions doivent nettement passer à moins de zéro.» ■ AA

Pour plus d'informations sur la procédure des Aînés pour la protection du climat, aller sur: [ainees-climat.ch](http://ainees-climat.ch)





# «DROITS DES SALARIÉS BAFOUÉS, LE CANTON N'A PAS BOUGÉ»

Soutenues par Unia, seize personnes licenciées de Gainerie Moderne déposent une requête aux Prud'hommes pour licenciement abusif et interpellent le Canton de Fribourg

Textes Aline Andrey

Vendredi 15 octobre, à 10h30 tapantes, une dizaine d'ex-employées de Gainerie Moderne se postent devant le Service de l'emploi du canton de Fribourg. Leur banderole résume leur colère: «Droits des salariées bafoués. Et le Canton n'a pas bougé.» Yolande Peisl-Gaillet, cosecrétaire régionale d'Unia, son collègue Yvan Corminboeuf, responsable du secteur industrie, et l'avocate Jacy Pillonel les accompagnent. Une employée licenciée prend la parole devant le secrétaire général du Département de l'économie et de l'emploi, Christophe Aegerter. Ce dernier est venu recevoir en mains propres la lettre de doléances à l'intention du conseiller d'Etat responsable de l'Economie et de l'Emploi et du chef du Service public de l'emploi. Elle explique: «Aujourd'hui, nous sommes seize personnes salariées à devoir nous adresser individuellement au Tribunal des prud'hommes pour recouvrer un peu de notre dignité après la situation intolérable que nous avons vécue ce printemps.»

Le 28 avril, 33 employés sur 74 étaient licenciés. La grande majorité sont des femmes d'origine portugaise, espagnole ou roumaine, de plus de 50 ans, ayant travaillé vingt ans et davantage chez Gainerie Moderne SA sise à Givisiez. L'entreprise d'emballage de luxe, fondée en 1960, a été vendue fin 2020 à l'industriel Sylvain Wenger après que la PME a perdu un gros client en Asie.

## DE L'INACTION DU CANTON

Sur ces 33 personnes mises à la porte, la moitié a décidé de déposer une requête en conciliation au Tribunal des prud'hommes pour non-respect de la procédure de consultation. «Notre employeur s'est appliqué à ne pas permettre une consultation en bonne et due forme. Pire, il a promis un plan social dont on n'a jamais vu la cou-

leur. Mais les destinataires de cette lettre connaissent notre histoire, ils ont été sollicités par Unia et notre avocate pour que le Canton intervienne au minimum dans son rôle de médiateur. Or, rien ne s'est passé, le Canton a brillé par son inaction et, aujourd'hui, nous en payons l'addition», a continué la travailleuse.

Si les employées présentes sont conscientes que c'est trop tard pour elles, elles demandent avec Unia que le Canton s'implique dans l'accompagnement de futures procédures de licenciement, en informant par exemple davantage les employeurs de leurs devoirs envers leur personnel; qu'un délai minimal adéquat soit fixé pour mener une procédure de consultation; et qu'une médiation, si nécessaire, soit assurée par ses soins. Face à ces revendications, Christophe Aegerter a brièvement rappelé que les autorités sont responsables de la création et du maintien des emplois dans le canton de Fribourg. Et a souhaité aux employées licenciées de trouver un nouveau travail.

## NÉGOCIATIONS ALIBIS

Après l'action, en conférence de presse, Yolande Peisl-Gaillet souligne la brutalité d'un licenciement collectif et l'obligation pour l'employeur de procéder à une consultation des travailleuses et des travailleurs afin d'éviter les licenciements ou, du moins, d'en atténuer les conséquences. Face à Gainerie Moderne, Unia s'est heurté à un mur: pas de ressources, pas d'informations probantes, pas assez de temps à disposition. De surcroît, la commission du personnel a démissionné rapidement. «C'était une commission alibi qui n'a jamais été formée. Elle s'est retrouvée démunie. Alors que, dans cette situation, elle avait un rôle primordial à jouer pour trouver une solution», dénonce Yvan Corminboeuf, rappelant que le syndicat offre des formations pour les délégués syndicaux.



Des employées licenciées par Gainerie Moderne ont remis une lettre au secrétaire général du Département de l'économie et de l'emploi, à l'intention des autorités compétentes. Elles demandent une plus grande implication du Canton de Fribourg pour préserver les postes de travail et soutenir les salariés.

«Finalement, nous avons proposé un plan social, au moins pour atténuer les effets des licenciements. Mais il a été balayé avec dédain par la direction qui en a toutefois promis un, qu'elle n'a cessé de retarder au point de finalement le suspendre lorsqu'elle a reçu les premières oppositions aux licenciements», précise la cosecrétaire régionale. Elle ajoute: «S'il y avait eu une réelle volonté de soutenir les salariées, un plan social aurait été mis en œuvre et il n'y aurait aucune procédure à mener. Face à ce drame humain, il est aussi important de thématiser le fait que le Canton a un devoir de préserver les emplois, et de soutenir les employés.» Aux Prud'hommes, l'entreprise risque de devoir payer deux mois de salaire. Pas plus. Les salariées, elles, au chômage, perdent déjà chaque mois 30% de salaire. «Ça fait mal, souligne une employée. Il y a eu aussi les dix jours de délai d'attente non payés, alors que ce n'était pas notre faute. Et puis, on est toutes un peu vieilles pour être engagées...»

«On va trouver!» lance une autre, avec espoir. Pour l'heure, solidaires, elles ont trouvé le courage de lutter pour leurs droits. ■

## TÉMOIGNAGES D'EMPLOYÉES

«J'ai 53 ans et j'ai travaillé 24 ans à Gainerie Moderne. Ils ont mis à la rue les employés qui étaient là depuis le plus longtemps, même un monsieur qui avait 38 ans de maison. A 60 ans, où va-t-il trouver un poste? Même dans mon cas, je ne vois pas. Je travaillais à la production: la construction de boîtes, d'emballages, d'écrans très chers pour des montres de luxe hors de portée de mon porte-monnaie. J'ai adoré mon métier. J'y allais avec beaucoup de plaisir. On avait un gentil patron, avant qu'il ne décide de vendre l'automne passé. Cela nous a un peu stressés. Depuis le licenciement, je pleure chaque jour. Je n'arrive pas à accepter. Et je rêve très souvent du travail: la nuit dernière, j'étais réengagée.»

«Je travaillais depuis 22 ans dans les bureaux. Le 28 avril, la RH est venue chuchoter à mon oreille, ainsi qu'à d'autres de mes collègues, qu'on devait se réunir dans une salle. Le directeur a expliqué nos licenciements par le fait qu'il y avait trop de gens qui se cachaient derrière les autres! C'était odieux! Je peux comprendre qu'on nous dise que les charges salariales sont trop élevées et que des licenciements sont nécessaires, mais on mérite du respect. A la fin de la séance, nous avons eu une heure pour ranger nos affaires, rendre nos clés, dire au revoir aux collègues. En arrivant à nos bureaux, nos accès à nos ordinateurs étaient déjà fermés. Plusieurs ont pleuré. On ne nous faisait même pas confiance! C'est très difficile, aussi pour les employés qui sont restés et travaillent aujourd'hui sous pression. En quelques mois, depuis le rachat, cette entreprise familiale s'est transformée en un modèle où seul compte le business.»

«Au moment de l'annonce de nos licenciements, nous étions comme des moutons à l'abattoir.»

«A la production, c'est à fin mai qu'on nous a dit qu'on pouvait arrêter de travailler le jour même. J'étais enragée. J'ai jeté toutes mes affaires dans un sac poubelle. Au moins, j'étais libérée.»

«On n'a même pas eu le temps de finir le travail qu'on avait sur les tables. C'était comme si on avait commis une faute grave. On a été traitées comme de la m...» ■

# La justice a-t-elle du plomb dans l'aile?

Dans le canton de Vaud, les procès se multiplient à la suite d'actions de désobéissance civile. Le 13 octobre, des militants de la Grève du climat ont dénoncé leur morcellement

Aline Andrey

«Miroir, miroir, dis-moi qui cause le plus de dommages, UBS ou la Grève du

climat?» pouvait-on lire, le 13 octobre, sur une pancarte brandie devant la succursale lausannoise qui s'est vu remettre, en guise de cadeau, un miroir justement. Une manière d'interroger



Des militants de la Grève du climat Vaud qui avaient déversé du charbon dans le hall marbré d'UBS à Lausanne ont offert un miroir à la banque et une épée au Tribunal d'arrondissement. Ils demandent un procès collectif équitable.

la banque sur la pertinence de «porter plainte pour dommage à la propriété et violation de domicile» contre des militants qui avaient déversé du charbon dans son hall en janvier 2020. Objectif: dénoncer ses investissements massifs dans les énergies fossiles. Ceux-là même qui «causent des dommages énormes partout dans le monde et détruisent la base de vie de milliards de personnes et d'espèces entières», indique la Grève du climat Vaud dans un communiqué.

La semaine dernière, lors de cette action symbolique, le Tribunal d'arrondissement de Montbenon a aussi eu droit à son présent: «Une épée en plastique», souligne Franziska Meinherz, car «la précédente visiblement ne fonctionnait plus». La militante, chercheuse à l'EPFL et conseillère communale lausannoise, s'est opposée, comme plus d'une vingtaine d'autres camarades, à l'ordonnance pénale prononcée par le Ministère public: 60 jours-amende et 300 francs d'amende. Une peine lourde pour une action de désobéissance ci-

vile pacifique dans le hall d'UBS, qui avait permis aux militants, aux responsables de la banque et aux spécialistes du climat de dialoguer.

## POIGNARDÉS DANS LE DOS

Les activistes dénoncent une justice qui «poignarde dans le dos» les lanceurs d'alerte «plutôt que de s'attaquer aux réels problèmes: le non-respect par les autorités communales, cantonales et nationales de l'Accord de Paris pourtant ratifié par la Suisse». Un symbole aussi de la manière dont le tribunal traite les différentes procédures en cours en les morcelant. Les militants craignent que le futur procès les opposant à UBS ne subisse le même sort que celui dit des 200, lié aux différents blocages organisés par Extinction Rebellion. Plusieurs audiences sont agendées durant ce mois d'octobre. La première impliquait l'activiste et conseiller communal de Prilly, Antoine Thalman. Celui-ci a été condamné en première instance (70 jours-amende avec sursis, 1000 francs

d'amende et 700 francs de frais) et va faire appel. «C'est un gaspillage de l'argent des contribuables, mais surtout, une violation de nos droits fondamentaux, expliquent les militants de la Grève du climat. Nous exigeons un procès équitable et qui respecte la présomption d'innocence!» Selon l'article 29 du Code de procédure pénale, le principe de l'unité de la procédure devrait s'appliquer, puisque les quelque 25 militants qui ont fait opposition à leur ordonnance pénale, à la suite de la plainte d'UBS, sont accusés pour les mêmes faits. Et ce afin d'éviter des jugements contradictoires, tout en offrant à chacun le droit d'être véritablement entendu. ■

Pour plus d'informations sur les procès en cours en Romandie concernant les activistes du climat, aller sur: [actionclimat.ch](http://actionclimat.ch)

# DES BOBOS DANS LE MONDE HOSPITALIER

Revenant sur les manifestations des Gilets jaunes en 2018, la réalisatrice française Catherine Corsini propose, avec *La Fracture*, un huis clos au sein d'un service d'urgences. Une fiction tragi-comique au rythme effréné qui vient mettre le doigt sur la fracture sociale au sein de notre société

Textes Nicolas Jacot

Raf et Julie forment un couple de bobos parisiennes aisées, au bord de la rupture. A la suite d'une mauvaise chute de Raf, elles se retrouvent dans un service d'urgences le soir d'une manifestation de Gilets jaunes. L'hôpital est au bord de l'asphyxie et de nouveaux blessés, victimes de violences policières, débarquent d'heure en heure. Les deux femmes font alors la connaissance de Kim – une jeune infirmière – et de Yann – un chauffeur routier pugnace, Gilet jaune et grièvement blessé à la jambe. La rencontre entre ces quatre protagonistes que tout oppose va rapidement faire voler en éclats les préjugés et les certitudes de chacun. Mais, à l'extérieur, le chaos s'installe: Julie est sans nouvelles de son fils parti manifester; l'établissement se voit contraint de fermer ses portes; la tension monte entre les blessés; le personnel est débordé et manque de tout... La nuit dans le service sera longue.

C'est à la suite d'une soirée aux urgences, en décembre 2018, avec de nombreux Gilets jaunes blessés, que la réalisatrice Catherine Corsini a décidé d'en faire le sujet de son nouveau film. Partant d'une situation a priori dramatique, la cinéaste a fait le choix original et astucieux d'adopter un ton résolument burlesque et sarcastique. Le résultat, aussi bouleversant qu'hilarant, en est un vaudeville tragi-comique déchainé à travers les couloirs d'un hôpital. Avec un humour notamment incarné par le couple de quinquagénaires que forment les comédiennes Valeria Bruni Tedeschi et Marina Foïs. Un duo déjanté, tumultueux et insolent – «Vous n'êtes par un martyr», lâchent-elles à un Gilet jaune blessé – et qui vient aussi souligner les propres contradictions de bobo privilégiée de la réalisatrice: «Je voulais me moquer, à travers ce couple, d'une génération qui a été engagée, a cru à la révolution, mais qui, aujourd'hui, trouve que *c'est quand même un peu trop violent.*»



## NI RESPECTÉS, NI ÉCOUTÉS

Face aux deux femmes, les personnages de Kim et de Yann se font les porte-voix d'une classe laborieuse en colère que l'on refuse de voir et d'entendre. Alors que l'infirmière enchaîne sa sixième nuit de garde dans un bâtiment qui tombe en morceaux, elle lance, épuisée: «Si tout le monde s'en va, ils vont peut-être enfin comprendre que quelque chose ne va pas.» Quant au jeune routier, il trime pour un salaire de misère et est contraint de vivre chez ses parents. Blessé, il semble d'ailleurs préférer perdre sa jambe que son job. «Notre colère à nous n'est pas légitime pour Macron», se désespère-t-il. Grâce à un discours cocasse, mais profondément engagé politiquement et socialement, Catherine Corsini vient ainsi mettre à mal l'idée simpliste et volontiers colportée par le gouverne-

ment et les médias français que les Gilets jaunes n'étaient que des fachos. «Ils étaient là par conviction pour exprimer des revendications extrêmement solides et légitimes, souligne la cinéaste. Leur demande de justice sociale était profonde et nourrie de l'angoisse face à un monde qui nous échappe. [...] Ces mouvements expriment un sentiment populaire qui peut

parfois paraître populiste, mais qui est juste l'expression d'une injustice et d'une violence à sentir qu'on n'est ni respecté, ni écouté.» Un message à méditer lorsque la grogne sociale se manifeste... ■

*La Fracture*, de Catherine Corsini, sortie en Suisse romande le 27 octobre.

## 10 BILLETS GRATUITS!

Nous tenons à la disposition de nos lectrices et de nos lecteurs 10 billets gratuits pour le film *La Fracture* offerts par le distributeur Agora. Attention, ces billets sont valables uniquement du lundi au vendredi (jours fériés exclus).

Intéressés? ? Écrivez-nous en indiquant vos coordonnées à [forum@evenement](mailto:forum@evenement) ou à L'Événement syndical, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne.

Le tirage au sort se fera mardi 26 octobre. ■

# UN ENFANT DANS LE MONDE DES ADULTES

Le réalisateur italien Claudio Noce se penche, dans *Padrenostro*, sur les années de plomb et les actes terroristes des Noyaux armés prolétaires. Récit autobiographique d'une histoire de famille et d'amitié à travers les yeux d'un jeune garçon

Rome, 1976. Valerio a 10 ans et une imagination débordante. Mais sa vie d'enfant se trouve bouleversée le jour où, avec sa mère, il est témoin d'un attentat visant son père Alfonso. Une fusillade menée par les Noyaux armés prolétaires (NAP) et qui fera deux victimes. Parmi elles, un des auteurs, qui mourra sous les yeux de l'enfant. La peur et un sentiment de vulnérabilité conditionnent dès lors la vie de cette famille bourgeoise. C'est alors que Valerio fait la connaissance de Christian, un adolescent tombé de nulle part, solitaire, rebelle et effronté. Une rencontre qui, le temps d'un été, va transformer à jamais leur vie. Mais Christian existait-il vraiment? Ou bien n'est-il que le fruit de l'imagination de Valerio?

Primé au récent Festival de Venise, *Padrenostro* se présente en grande partie comme autobiographique: «En décembre 1976, explique le cinéaste italien Claudio Noce, lorsque mon père a été la cible d'un attentat, j'avais 2 ans. Assez âgé pour comprendre la peur, trop jeune pour comprendre que cette peur allait vivre en moi pendant longtemps.» Ce père qui est alors responsable de la lutte antiterroriste du Lazio survivra à cette attaque des NAP – une organisation terroriste d'extrême gauche active au milieu des années 1970 dans l'Italie méridionale. C'est donc une histoire personnelle que le cinéaste a décidé de (re)mettre en scène avec toutes les difficultés que cela implique: «La



scène que ma famille avait essayé d'oublier pendant plus de 40 ans a ainsi dû être reconstituée en détail.»

## LA FORCE DE L'AMITIÉ

Mais si le film puise son inspiration dans ce fait autobiographique et dans le contexte social italien, le ton du récit est bel et bien universel et intemporel. Relation père-fils, regard d'un enfant sur le monde des adultes ou encore force de l'amitié, sont autant de thématiques développées dans le long métrage. Le tout évoluant dans cette atmosphère «enfumée» des années de plomb rendue de manière très convaincante par des images granuleuses, des décors et des costumes soignés. Retracer à travers les yeux de Valerio, le scénario se construit intelligemment de manière fragmentée. Le garçon étant volontairement maintenu dans

une semi-ignorance par les adultes qui lui interdisent l'accès aux médias pour, pensent-ils, le protéger. Une méconnaissance et des bribes de conversations saisies au vol qui ne font qu'accroître ses angoisses. «Durant des années, j'ai senti la peur monter, de jour comme de nuit, en écoutant les adultes répéter cette menace comme un mantra», explique à ce propos Claudio Noce. Finalement, grâce à l'interprétation convaincante du jeune duo de comédiens, le film se transforme en une magnifique histoire d'amitié. Et vient ainsi mettre le doigt sur l'importance et la force de ce sentiment pour surmonter les épreuves et reprendre goût à la vie. ■

*Padrenostro*, de Claudio Noce, sortie en Suisse romande le 20 octobre.

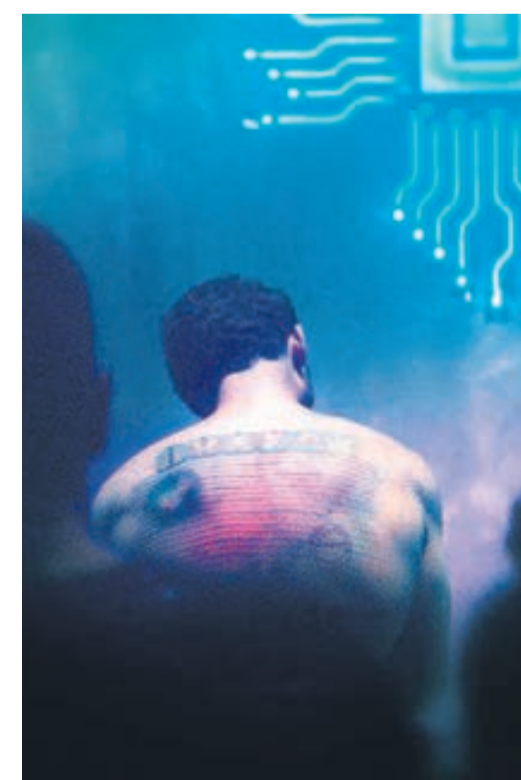
# UN MIGRANT DANS LE MONDE DE L'ART

Avec *L'homme qui a vendu sa peau*, la cinéaste tunisienne Kaouther Ben Hania raconte l'histoire d'un Syrien qui n'hésite pas à devenir une œuvre d'art pour rejoindre l'Europe. Une satire qui confronte deux mondes antinomiques: l'art contemporain et l'exil des réfugiés

Sam et Abeer sont follement amoureux. Mais à Raqqa en 2011, alors que la guerre civile fait rage en Syrie, rien n'est simple. Lorsque le jeune homme affiche son amour et sa soif de liberté de manière un peu trop enthousiaste, il termine en prison, soupçonné de terrorisme. Réussissant à fuir vers le Liban, Sam se retrouve ouvrier dans une usine de poussins. De son côté, Abeer, restée en Syrie, accepte d'épouser sans trop de résistance un diplomate en poste à Bruxelles. Un mariage qui lui permet d'échapper à la violence de son pays. L'apprenant, Sam est anéanti et ne souhaite qu'une chose: quitter le Liban pour rejoindre sa bien-aimée en Belgique. Alors qu'il joue les pique-assiettes lors d'un vernissage à Beyrouth, il fait la connaissance de Jeffrey Godefroy, l'artiste contemporain le mieux coté, mondialement connu, mais très controversé. Ce dernier propose au jeune Syrien de l'aider en tatouant son dos d'une large fresque représentant un visa Schengen. Devenu œuvre d'art, Sam peut ainsi obtenir les papiers nécessaires pour rejoindre Bruxelles sous la conduite de son «propriétaire» auquel il est désormais lié par contrat. Dans un univers de luxe et de richesse, le jeune homme est désormais exposé, photographié, critiqué, estimé et vendu comme une vulgaire marchandise. Privé de sa liberté, Sam parviendra-t-il à reconquérir Abeer?

égaux. Malgré tous les discours sur l'égalité et les droits de l'homme, [...] il existe inévitablement deux types de personnes: les privilégiés et les damnés.» «Vous êtes né du bon côté», lance d'ailleurs Sam à l'artiste Godefroy, bien conscient de l'injustice qui les sépare. Faisant preuve d'un humour noir redoutable – «Œuvre en cours de restauration», peut-on lire par exemple sur le cartel du musée noir redoutable – «Œuvre en cours de restauration», peut-on lire par exemple sur le cartel du musée noir redoutable – «Œuvre en cours de restauration», peut-on lire par exemple sur le cartel du musée noir redoutable. Une satire de notre société de consommation qui vient rappeler, par la voix du personnage de l'artiste, que, dans notre monde capitaliste, «les marchandises circulent plus facilement que les êtres humains». ■

*L'homme qui a vendu sa peau*, de Kaouther Ben Hania, sortie en Suisse romande le 20 octobre.



## ÊTRE NÉ DU BON CÔTÉ

C'est en découvrant le «Tim» de l'artiste Wim Delvoye – un homme tatoué dans le dos par ce plasticien belge en 2008 – que l'idée de *L'homme qui a vendu sa peau* est née dans la tête de la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania. L'actualité syrienne des années 2010 a complété son histoire pour faire cohabiter dans son long métrage deux univers très différents: «Ce film, explique-t-elle, est la rencontre entre deux mondes qui m'interpellent: le monde de l'art et le monde des réfugiés. D'une part, nous avons un monde établi, élitiste, où la liberté est le maître-mot et, d'autre part, nous avons un monde de survie où l'absence de choix est la préoccupation quotidienne.» La cinéaste met ainsi le doigt sur l'inégalité fondamentale de notre planète: «Nous vivons dans un monde où les gens ne sont pas